

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE

(Amputee Mobility Predictor – AMP)

Un clinicien peut se servir du questionnaire AMP, et ce, sans assistance. Le questionnaire AMP prend en moyenne moins de 15 minutes à remplir, et souvent moins de 10 minutes pour un évaluateur expérimenté.

## Matériel nécessaire pour l'évaluation

- ✓ un chronomètre;
- ✓ deux chaises (une avec appuie-bras et une sans appuie-bras);
- ✓ une règle de 30 cm (12 po);
- ✓ un crayon;
- ✓ un obstacle de 4 po de hauteur (de préférence 18 à 24 po de longueur);
- ✓ un escalier de 3 marches.

## Matériel suggéré

- ✓ une ceinture de marche;
- ✓ des aides techniques choisies par la personne amputée.

Il faut suivre le rythme de la personne amputée. Elle peut refuser d'accomplir une ou plusieurs tâches. L'évaluateur peut également choisir, selon son jugement clinique, d'exclure toute tâche qu'il juge contre-indiquée. L'évaluateur octroie le pointage 0 dans ces situations.

L'utilisation d'une aide technique durant l'évaluation est prise en considération dans le pointage (tâche 21). La personne appareillée peut utiliser n'importe quelle aide technique à n'importe quel moment, si elle en fait la demande.

Les tâches à accomplir lors du test vont en ordre croissant de difficulté.

## Description détaillée de chacun des items du programme d'évaluation AMP

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
1. Équilibre assis	La personne amputée est assise droite, les fesses placées légèrement vers l'avant de la chaise, de façon à n'avoir aucun appui sur le dossier, et ses bras sont posés confortablement sur ses cuisses.	0	La personne amputée est incapable de rester assise de façon autonome pendant 60 secondes ou requiert le support ou la supervision de l'évaluateur.
		1	La personne amputée est capable de rester assise de façon autonome pendant 60 secondes sans le support ni la supervision de l'évaluateur.
2. Atteindre en position assise	Dans la même position que la tâche 1, la personne amputée atteint et saisit une règle tenue par l'évaluateur. La règle est située vis-à-vis la ligne médiane du corps à 30 cm (12 po) de la main dominante ou du membre sain (choix de la personne amputée) lorsque le membre est étendu.	0	N'essaie pas ou refuse verbalement en raison de la peur ou du manque de confiance de pouvoir accomplir la tâche.
		1	Incapable de saisir la règle ou requiert un support de la chaise ou d'une aide technique.
		2	Atteint et saisit la règle.

Copyright ©All rights reserved 1999, 2014 Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

The Amputee Mobility Predictor® may not be reproduced, stored or transmitted in an electronic retrieval system without prior written permission of Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

Le questionnaire prédictif de la mobilité de la personne amputée est une traduction de l'Amputee Mobility Predictor réalisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, avec la permission de l'auteur, M. Robert S. Gailey, PhD, PT.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE (Amputee Mobility Predictor – AMP)

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
3. Déplacement d'une chaise à l'autre	La personne amputée est assise droite sur une chaise sans appuie-bras et on lui demande de se déplacer sur une chaise avec appuie-bras; la deuxième chaise est placée à un angle de 90° de la première. La personne amputée peut choisir de se transférer vers son côté amputé ou vers son côté sain. L'utilisation des mains est permise.	0	Incapable de se déplacer de façon autonome ou requiert une assistance physique pour accomplir la tâche.
		1	Effectue la tâche de façon autonome, mais paraît instable ou nécessite un contact physique léger.
		2	Effectue la tâche de façon autonome et sécuritaire; paraît stable.
4. Se lever d'une chaise	La personne amputée est assise droite, les fesses sont placées vers l'avant de la chaise, et les bras sont croisés confortablement sur sa poitrine. L'évaluateur demande à la personne amputée de se lever sans l'aide de ses bras à moins que ce soit nécessaire; le cas échéant, elle peut utiliser la chaise ou une aide technique.	0	Incapable de se lever sans assistance physique, ce qui inclut un contact physique léger.
		1	Capable de se lever d'une chaise, mais doit utiliser ses bras, la chaise ou une aide technique.
		2	Capable de se lever sans utiliser les bras.
5. Tentative de se lever d'une chaise	Si la personne amputée se lève sans l'utilisation des bras à la tâche 4, attribuez le maximum de points à la tâche 5. Si la personne amputée tente de se lever de la chaise sans utiliser ses bras à la tâche 4 et ne réussit pas, effectuez la tâche 5.	0	Incapable de se lever sans aide ou contact physique léger.
		1	Capable de se lever, mais requiert plus d'un essai pour prendre la position debout.
		2	Se lève debout au premier essai.
6. Équilibre debout immédiat	Chronomètre à la main, débiter le chronométrage du 5 secondes dès que la personne amputée est debout, droite en avant de la chaise, avec ou sans support ou aide technique. Assurez-vous que la personne n'a pas la jambe appuyée contre la chaise.	0	Posture instable où la personne amputée chancelle, se déplace les pieds rapidement pour maintenir son équilibre ou oscille excessivement. Une posture stable avec des mouvements normaux pour ajuster la position debout est permise sans pénalité.
		1	Capable de se mettre debout en utilisant un accessoire de marche ou un autre support comme le dossier de chaise qui lui a été fourni pour l'assister dans la tâche.
		2	Capable de se mettre debout, stable sans marchette ou autre support.

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE (Amputee Mobility Predictor – AMP)

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
7. <b>Équilibre debout</b>	L'équilibre debout est calculé pendant 30 secondes à l'aide d'un chronomètre. La première tentative est faite sans aide technique. Si, durant la tâche, l'évaluateur croit qu'une aide technique aiderait la personne amputée à se tenir debout de façon sécuritaire, recommencer les tâches 6 et 7 avec une aide technique.	0	La personne amputée est instable ou incapable de maintenir une position debout droite adéquate pendant 30 secondes de façon satisfaisante sans contact ou support physique.
		1	Se tient debout de façon stable pendant 30 secondes, mais utilise un accessoire de marche ou un autre support.
		2	Se tient debout pendant 30 secondes sans aide technique ou support physique.
8. <b>Équilibre debout sur une jambe</b>	Chronomètre à la main, l'évaluateur demande à la personne amputée de se tenir d'abord sur la jambe saine pendant 30 secondes, puis sur celle appareillée. L'évaluateur note la performance des 2 côtés à moins que la personne amputée soit évaluée sans sa prothèse, dans ce cas ignorer le pointage du côté appareillé.	0	Si la personne amputée est incapable de maintenir son équilibre sur une jambe pendant 30 secondes, même avec une aide technique; elle est donc instable.
		1	Si la personne amputée agrippe, même pour un moment, un accessoire à la marche ou requiert un autre support, elle est considérée stable avec support.
		2	La personne amputée est capable de maintenir son équilibre sur une jambe sans support pendant 30 secondes.
9. <b>Atteindre en position debout</b>	La personne amputée est debout, les pieds écartés de 5 à 10 cm (2 à 4 po). Elle étend vers l'avant son bras dominant ou sain (au choix de la personne amputée) pour saisir une règle placée vis-à-vis du point central du corps (sternum) à 30.5 cm (12 po). Seul le tronc doit se déplacer. La personne amputée ne peut pas faire un pas en avant. Toutefois, si le rebord de l'emboîture nuit à la performance, elle peut placer le membre amputé dans une position confortable.	0	N'essaie pas ou refuse verbalement en raison de la peur ou du manque de confiance de pouvoir accomplir la tâche.
		1	Incapable de saisir la règle ou requiert le support d'un bras sur une aide technique.
		2	Atteint et saisit la règle.
10. <b>Test de la poussée</b>	La personne amputée se tient debout le plus confortablement possible avec les pieds collés. L'évaluateur pousse la personne fermement sur le sternum avec la paume de sa main 3 fois de suite, rapidement, avec une pression constante qui obligerait le poids du corps à se déplacer vers les talons, mais qui n'occasionnerait pas une perte d'équilibre dans une situation normale.	0	La personne amputée commence à tomber et requiert l'assistance de l'évaluateur.
		1	La personne amputée est incapable ou ne veut pas se tenir debout sans aide technique; ou encore, se tient debout de façon autonome, mais lorsqu'elle est poussée, elle oscille, tente de s'appuyer ou de se rattraper.
		2	La personne amputée reste stable et ne requiert aucune aide technique.

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE (Amputee Mobility Predictor – AMP)

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
<b>11. Yeux fermés</b>	La personne amputée se tient debout, les pieds écartés de 5 à 10 cm (2 à 4 pouces). Chronomètre à la main, l'évaluateur demande à la personne de fermer les yeux et de maintenir la position pendant 30 secondes.	<b>0</b>	La personne amputée est incapable de se tenir debout de façon stable pendant 30 secondes sans utiliser une aide technique.
		<b>1</b>	La personne amputée se tient debout de façon stable sans utiliser d'aide technique.
<b>12. Ramasser un objet au sol</b>	La personne amputée se tient debout, les pieds écartés de 5 à 10 cm. L'évaluateur place un crayon ou un objet similaire de même hauteur sur le plancher vis-à-vis la ligne médiane du corps à 30 cm du bout du pied de la personne amputée. L'évaluateur demande de ramasser le crayon, sans bouger les pieds, sans s'accroupir et, si sécuritaire, sans utiliser de support.	<b>0</b>	La personne amputée est incapable de ramasser le crayon et de se redresser de façon sécuritaire.
		<b>1</b>	La personne amputée accomplit la tâche, mais requiert l'utilisation d'une aide technique, d'une chaise ou l'aide d'une personne.
		<b>2</b>	La personne amputée accomplit la tâche sans aide.
<b>13. S'asseoir</b>	L'évaluateur demande à la personne amputée de se croiser les bras sur la poitrine et de s'asseoir de façon contrôlée. Si la personne amputée est incapable d'effectuer la tâche ou si elle est incertaine, l'évaluateur suggère à la personne amputée de se servir de ses bras ou d'une aide technique.	<b>0</b>	Si la personne amputée juge mal la distance, tombe sur la chaise ou requiert un contact physique léger, le mouvement est considéré non sécuritaire.
		<b>1</b>	La personne amputée choisit d'utiliser ses bras ou une aide technique, sinon elle est incapable de s'asseoir en douceur et de façon contrôlée.
		<b>2</b>	La personne amputée s'assoit en douceur et de façon sécuritaire et contrôlée.
<p><b>Pour assurer une déambulation sécuritaire aux tâches 14 à 20, les accessoires à la marche sont permis et recommandés, que la personne porte ou non une prothèse. La tâche 21 compense la décision d'utiliser ou non une aide technique pour les tâches ambulatoires.</b></p>			
<b>14. Initiation de la marche</b>	Debout, avec ou sans aide technique, selon ce que la personne préfère et ce que l'évaluateur considère sécuritaire, l'évaluateur demande à la personne amputée d'initier la marche.	<b>0</b>	La personne amputée hésite, fait plusieurs tentatives pour commencer, ou semble organiser ses idées consciemment au-delà de ce qui est normalement nécessaire pour initier la marche.
		<b>1</b>	La personne amputée commence à marcher sans hésitation.

Copyright ©All rights reserved 1999, 2014 Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

The Amputee Mobility Predictor® may not be reproduced, stored or transmitted in an electronic retrieval system without prior written permission of Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

Le questionnaire prédictif de la mobilité de la personne amputée est une traduction de l'Amputee Mobility Predictor réalisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, avec la permission de l'auteur, M. Robert S. Gailey, PhD, PT.

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE (Amputee Mobility Predictor – AMP)

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
15. Longueur et hauteur des pas	La personne amputée marche sur une distance de 3,66 m (12 pi) aller-retour, pour un total de 7,32 m (24 pi). Quatre cotes sont requises : 2 pointages (a, b) pour la jambe gauche et 2 pour la droite. La « déviation marquée » se définit comme un mouvement compensatoire extrême pour soulever le pied du sol.	<b>Pied en phase d'oscillation</b>	
		0	La jambe n'avance pas un minimum de 30 cm. Si la personne marche sans prothèse avec une aide technique, les mêmes consignes s'appliquent : le membre en oscillation doit avancer un minimum de 30 cm.
		1	La jambe en oscillation avance un minimum de 30 cm; que le membre sain ou le membre appareillé soit évalué.
		<b>Dégagement du pied</b>	
		0	Le pied ne dégage pas complètement le sol, ce qui peut inclure un pas ou une déviation. Cette description inclut : pied traînant, pied glissant ou déviations marquées comme de la circumduction qui requiert une compensation significative pour dégager le sol.
		1	Le pied dégage complètement le sol, sans déviation marquée.
16. Fluidité de la démarche	Lorsque la personne amputée accomplit la tâche 15, l'évaluateur observe la qualité de la démarche. La « fluidité de la démarche » se définit comme des pas continus exempts d'hésitation (c'est-à-dire sans différence marquée de la longueur des pas requérant un ajustement en raison de la perte d'équilibre entre les pas), et sans difficulté dans la manipulation de l'aide technique occasionnant une interruption dans la continuité des pas.	0	La personne amputée s'arrête ou marche de façon inégale ce qui interrompt la continuité et la fluidité de la démarche.
		1	La personne amputée semble marcher de façon continue.
17. Tourner	Lorsque la personne amputée marche les premiers 3,66 m (12 pi) et tourne pour revenir à la chaise, l'évaluateur note la qualité du mouvement.	0	La personne amputée est incapable de tourner et requiert un contact physique léger ou des instructions verbales pour ne pas tomber.
		1	La personne amputée accomplit la tâche en plus de 3 pas, mais ne requiert pas de contact physique ni d'instructions verbales.
		2	La personne amputée accomplit la tâche en 3 pas continus ou moins, avec ou sans aide technique.

Copyright ©All rights reserved 1999, 2014 Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

The Amputee Mobility Predictor® may not be reproduced, stored or transmitted in an electronic retrieval system without prior written permission of Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

Le questionnaire prédictif de la mobilité de la personne amputée est une traduction de l'Amputee Mobility Predictor réalisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, avec la permission de l'auteur, M. Robert S. Gailey, PhD, PT.

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE (Amputee Mobility Predictor – AMP)

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
<b>18. Cadence variable</b>	L'évaluateur demande à la personne amputée de marcher une distance de 3,66 m (12 pi.) rapidement, le plus sécuritaire possible, 4 fois pour un total de 14,63 m (48 pi). La vitesse peut varier de lent à rapide et de rapide à lent, pour modifier la cadence. La tâche peut être effectuée avec une aide technique, mais l'évaluateur doit s'assurer que la personne amputée ne dépasse pas ses capacités.	<b>0</b>	La personne amputée est incapable de varier sa cadence de façon contrôlée.
		<b>1</b>	La personne amputée modifie sa cadence de façon asymétrique, ce qui cause une différence dans la longueur des pas, ou encore il doit reprendre son équilibre à chaque pas.
		<b>2</b>	La personne amputée modifie sa cadence de façon symétrique et contrôlée en maintenant son équilibre et en faisant des pas égaux.
<b>19. Passer par-dessus d'un obstacle</b>	Placer une boîte ou un obstacle amovible de 10 cm (4 po) de haut et de 45 à 60 cm de long (18-24 po) sur le trajet de marche. L'évaluateur doit s'assurer que la forme de l'objet ne causera pas de perte d'équilibre ou de chute dans le cas où la personne ne peut accomplir la tâche. La personne amputée doit passer par-dessus l'obstacle sans interrompre sa démarche. Cette tâche peut être effectuée en route vers la tâche des escaliers (tâche 20) ou en revenant de celle-ci. La personne amputée est pénalisée si elle tente d'éviter l'obstacle en balançant son membre appareillé à côté de l'obstacle.	<b>0</b>	La personne amputée ne peut pas enjamber la boîte.
		<b>1</b>	La personne amputée accroche son pied dans la boîte, fait une circumduction ou s'arrête devant l'obstacle pour se préparer mentalement et physiquement à l'enjamber.
		<b>2</b>	La personne amputée passe au-dessus de l'obstacle sans interrompre l'enjambée. <i>La personne amputée fémorale qui passe au-dessus de l'obstacle en faisant une circumduction et qui dégage la hauteur nécessaire obtient le maximum de points.</i>
<b>20. Escaliers</b>	L'évaluateur demande à la personne amputée de monter et de descendre les escaliers sans tenir la main courante. Par contre, à des fins de sécurité, n'hésitez pas à lui permettre l'utilisation de cette dernière. Les escaliers doivent avoir un minimum de 2 marches (3 à 4 marches seraient préférables).	<b>Monter</b>	
		<b>0</b>	Instable, incapable de monter les escaliers, ou dit avoir peur de le faire ou se sentir incapable de le faire.
		<b>1</b>	Monte l'escalier une marche à la fois, ou doit tenir la main courante ou utiliser une aide technique.
		<b>2</b>	Monte les escaliers en faisant des pas alternés, sans tenir la main courante et sans aide technique.
		<b>Descendre</b>	
		<b>0</b>	Instable, incapable de descendre les escaliers, ou dit avoir peur de le faire ou se sentir incapable de le faire.
		<b>1</b>	Descend l'escalier une marche à la fois, ou doit tenir la main courante ou utiliser une aide technique.
<b>2</b>	Descend les escaliers en faisant des pas alternés, sans tenir la main courante et sans aide technique.		

Copyright ©All rights reserved 1999, 2014 Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

The Amputee Mobility Predictor® may not be reproduced, stored or transmitted in an electronic retrieval system without prior written permission of Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

Le questionnaire prédictif de la mobilité de la personne amputée est une traduction de l'Amputee Mobility Predictor réalisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, avec la permission de l'auteur, M. Robert S. Gailey, PhD, PT.

# INSTRUCTIONS POUR LE QUESTIONNAIRE PRÉDICTIF DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AMPUTÉE (Amputee Mobility Predictor – AMP)

ITEM	TÂCHE	COTE	ÉCHELLE
21. Choix de l'aide technique	Accorder des points si la personne amputée se sert d'une aide technique pour au moins 2 tâches parmi les tâches 14 à 20. Si la personne amputée requiert une aide technique parce que les escaliers n'avaient pas de main courante, mais qu'elle n'avait pas besoin d'aide technique pour la marche, alors accorder des points selon les résultats des tâches 14 à 19.	0	Alité
		1	Fauteuil roulant
		2	Marchette
		3	Béquilles (axillaires ou antébrachiale « canadienne »)
		4	Canne (simple ou quadripode)
		5	Aucune

**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale**

**Québec** 

Copyright ©All rights reserved 1999, 2014 Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

The Amputee Mobility Predictor® may not be reproduced, stored or transmitted in an electronic retrieval system without prior written permission of Advanced Rehabilitation Therapy, Inc. Miami, Florida.

Le questionnaire prédictif de la mobilité de la personne amputée est une traduction de l'Amputee Mobility Predictor réalisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, avec la permission de l'auteur, M. Robert S. Gailey, PhD, PT.